



## Conférence ministérielle Affaires étrangères /Santé Lyon, 9 février 2022

**En raison du contexte sanitaire, la conférence de presse du mercredi 9 février 2022 se déroulera en format hybride : il sera possible à la presse accréditée de poser des questions en présentiel à Lyon ou en distanciel par visioconférence.**

### **Programme prévisionnel**

*Dans un contexte sanitaire évolutif, le programme est susceptible d'être ajusté en fonction des règles en vigueur.*

**16h30** : accueil des délégations par M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et M. Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé - TDH et officiels  
*Doorsteps* : TDH, officiels, pool TV & photo

**17h00** : Session de travail – Tour images (TDH / officiels / pool TV & photo)

**19h00** : conférence de presse de M. Jean-Yves Le Drian et de M. Olivier Véran – TDH, officiels et toute presse accréditée, possibilité d'y participer en présentiel au Centre de Congrès ou par visioconférence (questions à distance)

**19h45** : Photo de famille – TDH, officiels, pool TV & photo

**20h00** : session de travail - Hors presse

### **Contenus et retransmission**

Tous les contenus liés à la présidence seront accessibles en direct sur Twitter grâce au hashtags officiels **#PFUE2022** en français et **#EU2022FR** en anglais, ainsi que sur la chaîne [Youtube](#) et le compte [Flickr](#) du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Télé diffuseur hôte (TDH) : le contenu audiovisuel est transmis par satellite et disponible sur EBS ([Europe by satellite](#))

Les contenus mis à disposition par le diffuseur hôte audiovisuel pour les réunions ministérielles informelles et certaines conférences sont :

- l'accueil et les déclarations avant et après la réunion (« doorstep ») en langue originale ;
- le tour de table (sans son) ;
- la conférence de presse en français et anglais ;
- la photo de famille.

Les droits d'utilisation de l'œuvre sont illimités dans le temps et dans l'espace pour un usage éditorial.